



La une

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

La une

Culture

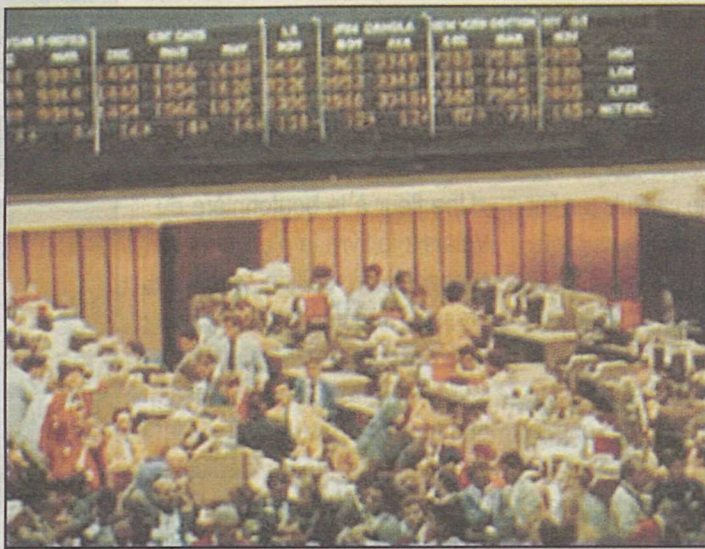
Débat
d'idéesPolitique
cantonale et
communale

Economie

Politique
fédérale

Les gens

Valais



La bourse moderne n'est ni de l'économie ni même de la finance c'est une fabrique de rêve pour enfants attardés.

L'ENQUÊTE DE LA UNE

La cupidité

Un graphique d'une agence économique montre pour ces dix dernières années la courbe de croissance de l'économie dans les pays de l'OCDE qui tranche singulièrement avec une autre courbe celle de l'envolée de la bourse.

Il apparaît donc clairement que la bourse, durant cette dernière période, a connu une envolée

spéculative qui n'avait plus rien à voir avec l'économie réelle.

Le plus grave c'est que cette distance entre deux courbes s'est construite non pas sur un secteur, sur un domaine particulier mais sur toute l'économie.

Le retour à la normale est donc brutal. Il l'est d'autant plus que ce ne sont plus les investisseurs classiques qui perdent mais tout

un chacun à travers notamment les caisses de pension.

La cupidité est née avec l'homme, l'envie de gagner en un jour ce qu'il fallait, autrefois, trois générations pour construire, la déresponsabilisation des grands patrons, la «sharholdervalue» dont plus personne ne parle, bref toutes ces raisons ont amené la crise actuelle.

En vivrons-nous d'autres?

Bien évidemment. L'homme ne change pas. Mais ce qui peut changer c'est de mieux contrôler les financiers, les banquiers lorsqu'ils jouent avec l'argent ou la retraite des autres.

Pour le reste La Fontaine l'a dit avant nous: «Vous avez chanté tout l'été...»

Adolphe Ribordy

L'ALLEMAGNE VOTE

Ce week-end l'Allemagne vote. Basculera-t-elle à droite ou bien fera-t-elle confiance à Gerhard Schröder l'actuel chancelier? Etrangement deux faits qui n'ont rien à voir avec la politique intérieure elle-même, ont marqué la campagne: l'engagement du chancelier lors des inondations récentes et la volonté du Gouvernement de tenir l'Allemagne en dehors d'un engagement militaire contre l'Irak. On prévoyait un basculement à droite de l'Europe, or la Suède résiste et l'Allemagne... on le saura dimanche soir. La Suisse est concernée par ces élections car l'Allemagne est si proche et nos élections ont lieu dans une année.

CARNET D'ÉPARGNE OU TOUT DÉPENSER

Le conflit des générations aura lieu ce week-end. Fera-t-on un carnet d'épargne de 20 milliards de francs pour la prochaine génération en soutenant le contre-projet du Conseil fédéral ou bien va-t-on tout dépenser en quelques années pour l'AVS en suivant l'initiative UDC? Le débat porte très largement sur ce conflit de générations, d'ailleurs les jeunes et anciens ne s'y sont pas trompés. La génération active, elle, ne veut surtout pas de la part de la Fondation de solidarité qui irait, un jour, vers une variante de l'affaire des fonds juifs. Le Congrès juif mondial fait donc indirectement payer les plus pauvres. Pas joli joli de créer de tels réflexes.

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

La une

La une

Culture

Débat
d'idéesPolitique
cantonale et
communale

Economie

Politique
fédérale

Les gens

Valais

L'ARGENT DE BERNE

Il est plus facile de gérer les budgets en Valais que dans le canton de Vaud. En effet le prochain budget verra de nouvelles contributions, provenant des bénéficiaires de la BNS et de la surtaxe sur les carburants, doper le budget valaisan. Globalement près de 50% du budget cantonal vient de la caisse fédérale. Cela n'empêche pas le conseiller d'Etat Fournier de s'en prendre à Berne, accusant la Confédération de vouloir dépeupler les vallées valaisannes. Et si on se secouait un peu, plutôt que de geindre constamment?

GENÈVE RÂLE

Le Conseil administratif de la ville de Genève a boudé la journée officielle du canton à Expo.02. Pourtant 2000 personnes sont accourues à Yverdon pour marquer l'événement. Furieux des démêlés avec Swissair, de l'élimination du casino de la ville, la ville de Genève a oublié que la Suisse avait dit oui à l'ONU dont Genève est le siège européen. Au bout du lac on se souvient donc de ce que l'on n'obtient pas, et plus du tout des avantages acquis. Une ville enfant gâté. C'est vrai que la France n'est pas loin!

A DIRE VRAI...

La ruée vers l'or est au programme du peuple souverain le week-end prochain. Deux projets s'affrontent. L'un, émanant de l'UDC, veut attribuer la totalité des «surplus» de la Banque nationale à l'AVS (initiative sur l'or). L'autre, adopté par les Chambres fédérales, entend préserver le capital et répartir les intérêts à parts égales entre l'AVS, les cantons et la Fondation Suisse solidaire (contre-projet). Si l'on en croit les sondages, le contre-projet distancerait nettement l'initiative dans le vote du peuple, mais se heurterait à l'obstacle de la majorité des cantons. Le choix du Valais revêt, à cet égard, toute son importance. Je dirai Oui au contre-projet pour trois raisons. Premièrement, la sagesse commande de préserver le capital «dans sa valeur réelle». Deuxièmement, le partage proposé entre bénéficiaires est équitable.

Léonard Bender
(suite en page 3)



En Valais, il n'y a pas que le vin qui monte à la tête...

EN CHUTE

Le Grand Baillif

Le fait d'être président du Grand Conseil valaisan n'empêche pas de garder un peu de bon sens payan si précieux par les temps qui courent.

La présidence d'un Conseil mondial de la paix (sic), un millionnaire africain, quelques rencontres ébouriffantes avec des leaders politiques et voilà Yves-Gérard Rebord, le président du Grand Conseil, embourbé dans un affaire étonnante (voir le Temps du 13 septembre).

Pour le Valais ce sont des factures d'hôtel impayées et pour lui un voyage en jet privé débité de son compte pour plus de 100'000 francs! Plus c'est gros plus ça marche, les arnaques.

Mais l'Etat du Valais a-t-il déboursé quelque chose? On aimerait savoir.

Après le FC Sion voici le Conseil mondial de la paix, décidément le Valais n'a pas de chance avec les «noirs».

Notons que certains Valaisans le savent depuis longtemps!

Arlequin

Culture

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

HISTOIRE

De la SDN à l'ONU

par Hergé



Dessin d'Elzngre: le Palais des Nations

A Sarajevo un nationaliste serbe assassine l'archiduc François Ferdinand; la guerre éclate et pendant quatre ans les hommes s'étripent sur les champs de batailles; aucun des antagonistes n'emporte l'avantage; le 11 novembre 1918, à Rethondes dans la forêt de Compiègne, les militaires, épuisés et à court de tactiques, signent l'armistice. A Versailles, les politiques remanient les frontières de l'Europe et pro-

mettent de construire un monde pacifié. L'Américain Woodrow Wilson, émet l'idée d'une Ligue des nations, pour régler les conflits qui pourraient surgir. Ce sera la Société des Nations. Genève connu pour son penchant humanitaire avec la Croix-Rouge internationale et de surcroît ville d'un pays neutre est sur les rangs pour héberger la prestigieuse institution. Le Genevois Gustave Ador, président de la Confédération, monte à Paris pour convaincre Georges Clemenceau du bien-fondé de la candidature genevoise; finalement le 28 avril 1919 Genève est désignée comme siège de la SDN au grand dam de Bruxelles. Chose étonnante, les Américains, déjà «gendarmes du monde» refusent de signer le Pacte fondateur de la Société des Nations. Le 15 novembre 1920 la première Assemblée de la Société des Nations s'ouvre à Ge-

nève sous la présidence de Giuseppe Motta; quarante et un Etats, dont la Suisse, sont présents. En 1926 la SDN accueille l'Allemagne. En 1936 le Palais des Nations abrite la SDN. Des nuages s'amoncellent dans le ciel européen, le nazisme fait rage en Allemagne, Hitler hurle, l'Italie de Mussolini s'empare de l'Ethiopie; la SDN est impuissante à résoudre la crise et c'est à nouveau la guerre. Le 8 mai 1945 l'Allemagne capitule, on fait la paix et l'ONU voit le jour; elle hérite des biens de la SDN et s'installe au Palais des Nations. Ce n'est qu'en mars 2002 que la Suisse adhère à l'ONU et c'est ce 10 septembre dernier que la Confédération helvétique est accueillie à l'Assemblée générale de l'ONU par cent quatre-vingt neuf pays qui l'attendaient avec impatience depuis plus de cinquante ans.

Hergé

SEMBRANCHER

Les reines du Valais

Reines sur les alpages mais aussi à Sembrancher lors de la désalpe le samedi 21 septembre, elles seront au centre de multiples animations qui s'étaleront jusqu'au 10 octobre. Les reines seront présentes mais aussi produits du terroir, exposition et comptes, et bien sûr ambiance festive assurée!



SAILLON

«Une fleur à la boutonnière du Valais»: le livre le plus complet consacré à Saillon sort de presse. Près de 200 pages, autant de photos d'hier et d'aujourd'hui, une foule de renseignements historiques et anecdotiques. Vente, dédicace par l'auteur, Pascal Thurre le 20.09 de 17 h à 19 h à la bibliothèque du Centre scolaire de Saillon.

(prix de souscription Fr. 25.-, prix de lancement Fr. 32.-).



CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Culture

VOUVRY

Exposition et concert

La commission culturelle de Vouvry a mis sur pied deux événements importants auxquels elle vous convie.

Aux cimaises du Château de la Porte du Scex, les œuvres d'un jeune artiste du village, Sam Voltolini remplaceront les tableaux d'Albert Arlettaz. Après Vevey, Lausanne, Anvers et Paris, Sam Voltolini expose des toiles ou s'entremêlent

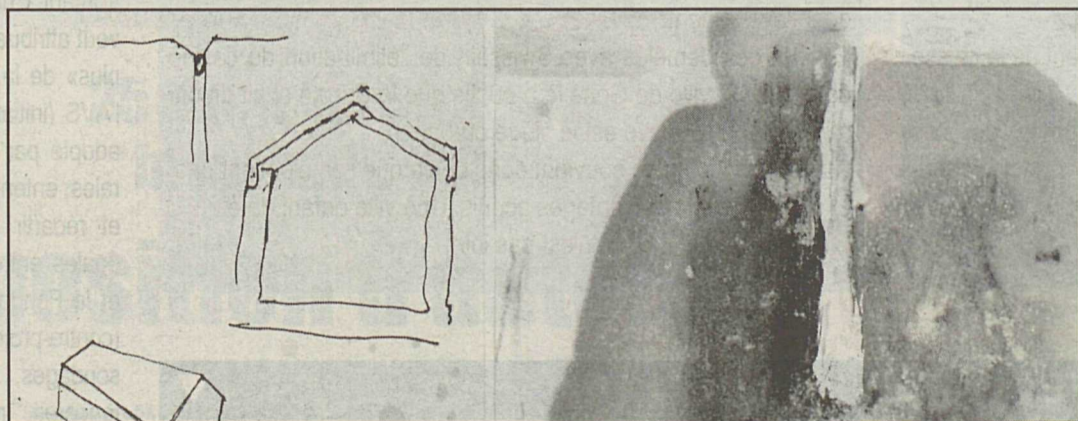
poésie et architecture, sa formation originelle. Il explore de multiples techniques comme le papier maroufflé ou le plâtre encroûté.

Du 20 septembre au 6 octobre, du jeudi au dimanche, de 14 à 18 h.

Les Riches Heures du Chablais. C'est autour d'Arthur Parquet et d'autres compositeurs valaisans tels Pasquier, Broquet, Crittin, Delacoste, ainsi que

Pierre Chatton, ce dernier veut «répandre le goût de la musique qui élève et honore». Les interprètes de cette musique spirituelle et profane sont aussi de la région: L'Ensemble vocal de St-Maurice, le quatuor d'hommes «Papatuor» et les saxophones du «Marquis de Saxe».

A l'église de Vouvry, le dimanche 29 septembre à 17 h. Entrée libre, collecte à la sortie du concert.



Sam Voltolini expose au Château de la Porte du Scex.

SUR AGENDA

Conférence

L'UNIPOP de Martigny en collaboration la Fondation Gianadda, présente une conférence d'Anne Kirchmeier-Casularo et Enrico Casularo sur le thème: «Léonard de Vinci et la musique» le 23.09 à 20 h au Vieil Arsenal de la Fondation Gianadda.

Danse

Le 21.09 à 20 h 30 à la Belle Usine à Fully spectacle de danse «Jerzy & Lola» par la Compagnie Linga. Réserv. 027 746 46 07.

Concert

Le 19.09 à l'Aula du Collège de la Planta à Sion, audition publique du Brass Band 13 Etoiles.

Exposition

Jusqu'au 22.09 exposition des sculptures d'André Raboud à la Galerie du Troey à Plan-Cerisier.

Tous les jours dès 11 h.

Concert

En hommage à Jacques-Louis Ribordy la Vidondée à Riddes présente «Concert de l'Equinoxe» par les solistes de l'Orchestre philharmonique de Prague le 21.09 à 20 h 30. Réserv. 027 307 1 307.

Théâtre

Le 20.09 à 20 h 30 au Théâtre Alambic à Martigny, one woman-show de et par Brigitte Rosset. Réserv. 027 722 94 22.

Cinéma Martigny

Casino
20-21-23-24.09 à 20 h 30, 22.09 à 16 h 30 et 20 h 30, 12 ans, «Signes» avec Mel Gibson; 21-22.09 à 14 h 30, pour tous, «Peter Pan 2».

Corso

20-21-23.09 à 20 h 30, 22.09 à 14 h 30 et 20 h 30, 14 ans, «Les Sentiers de la Perdition»; 21-22.09 à 17 h, 16 ans, «Y tu Mama Tambien», Art et Essai, version originale sous-titrée.

IMPRESSUM

Editeurs et composition: Société coopérative le Confédéré
 Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
 Impression: Impress SA Sierre
 Rédaction-administration: 11, rue du Grand-Verger (1^{er} étage), CP 216, 1920 MARTIGNY
 Tél: 027 722 65 76 - Fax: 027 722 49 18 - Portable: 079 628 01 88
 E-mail: redaction@confedere.ch
 Service de publicité: Publiannonces
 Responsable: 16, rue des Creusets - 1950 SION
 Daniel Marti Tél: 027 322 42 41 - Fax: 027 322 42 46
 079 628 13 23 E-mail: confedere@publi-annonces.ch

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

dès aujourd'hui sur Internet
 www.confedere.ch

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Débat d'idées

ÉDITO

Le couteau entre les dents

Le monde entier a approuvé les USA lorsqu'ils décidèrent de poursuivre Ben Laden et ses sbires. Le terrorisme n'a pas place dans le monde. Point final.

En revanche le cas de l'Irak est plus discutable.

D'abord parce que les USA et leurs alliés, en 1991, étaient sur place en mesure de tout contrôler lors de la Guerre du Golfe. Pendant 6 ans avec plus ou moins d'aisance les contrôleurs de l'ONU ont pu visiter les fabriques d'armes chimiques ou bactériologiques de l'Irak sans oublier qu'une partie du territoire n'est pas sous contrôle de Saddam Hussein mais des Kurdes.

Ensuite quand les USA invoquent la chute d'un dictateur ils oublient qu'ils ont mis en place Pinochet contre un président élu, sans se formaliser.

Quand les USA invoquent le non respect par l'Irak des résolutions de l'ONU, ils oublient qu'Israël n'en respecte aucune depuis 1950.

Bref tous les arguments américains sont de l'intox ou de la manipulation de l'opinion.

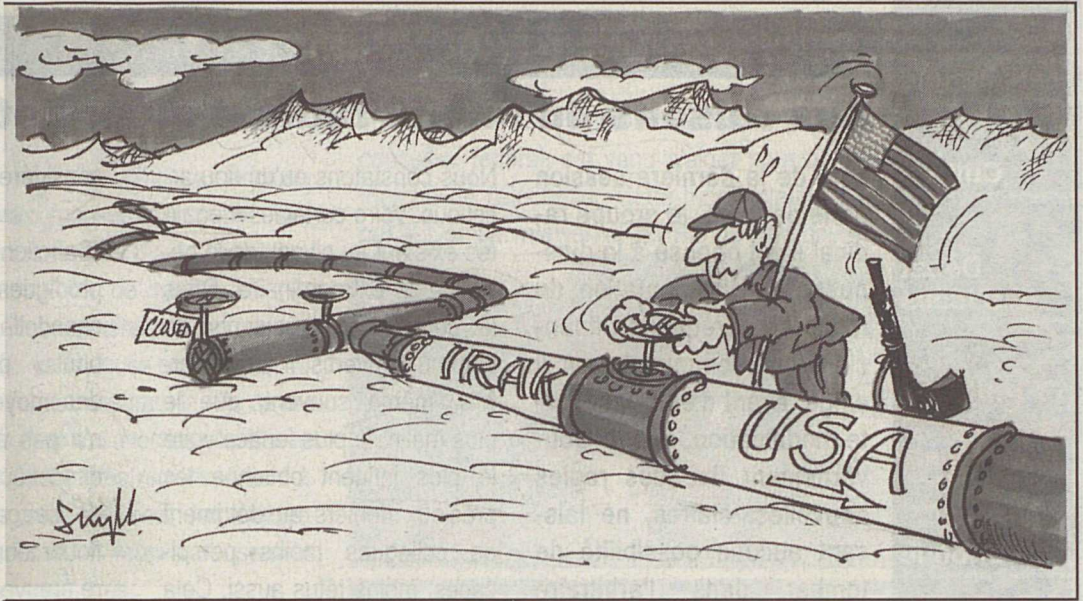
En revanche on veut bien croire que Bush et son équipe veulent contrôler les champs pétroliers de l'Irak, s'évitant ainsi d'économiser l'énergie, de respecter les directives de Tokyo, mais faisant fructifier les intérêts pétroliers des familles Bush et Cheney.

Alors de grâce n'invoquons pas la démocratie et les droits de l'homme là où il n'y a que la défense d'intérêts économiques.

Tout le reste n'est que balivernes.

Et maintenant tous devant CNN!

Adolphe Ribordy



CLEUSON-DIXENCE

La faute aux soudeurs?

Le 12 décembre 2000 un puits blindé des nouveaux aménagements de Cleuson-Dixence se déchirait, semant la désolation sur le coteau de Fey, emportant terre et bâtiments et provoquant la mort de trois personnes.

Était-ce dû à des problèmes géologiques, de construction ou de mécanique? Le rapport d'expertise met plutôt en cause des soudures qui auraient, au fil du temps, présenté des défaillances entraînant des fissures et le résultat final que l'on sait. Dans un communiqué du juge d'instruction du Valais central, Jacques de Lavallaz, on lit «Selon les experts le concepteur n'aurait jamais dû permettre, en dépit de toutes les pressions qui ont peut-être été exercées sur lui, une remise en eau avant d'avoir terminé une revue de projet détaillée de l'installation...». Des contre-expertises sont attendues!

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Débat d'idées

MONDE

Vaincre la guerre et la misère

Depuis l'effondrement du communisme, on a cru, avec Fukuyama, que la fin de l'Histoire était arrivée et que le libéralisme allait gouverner le monde, pour le plus grand profit de tous, et surtout des pauvres: pays et individus. D'où la mondialisation de l'économie, la globalisation du marché, les privatisations. Tout tendait à devenir marchandise et source de spéculations et de profits. Le capitalisme. Le capitalisme devenait arrogant. Le crash boursier et quelques faillites retentissantes remirent l'église au milieu du village, tout planétaire qu'il fût.

On s'aperçut alors que le marché libre ne suffisait pas à rendre le monde meilleur et plus juste. Les experts, même les plus libéraux, se mirent à penser et à écrire des plaidoyers pour une mondialisation plus humaine et une reprise en mains par le poli-

tique du sort du monde. En bref, d'un besoin de régulation.

Mais attention, il ne faut pas que le remède soit pire que le mal. La régulation ne signifie pas l'abandon du libéralisme et le retour à l'Etat providence. Aujourd'hui, les socialistes les plus clairvoyants admettent le capitalisme et la globalisation du marché. J'en veux pour preuve les propos d'une jeune mais déjà célèbre professeur de Cambridge rapportés par le temps du 23.08.02: «Vouloir s'opposer à la globalisation c'est comme vouloir s'opposer à ce que le soleil se lève demain... Mais il ne suffit pas de laisser faire les entreprises... Le capitalisme est indubitablement le seul système qui permet de créer des richesses. Mais ce n'est pas parce qu'une économie de marché fonctionne qu'elle tiendra compte des problèmes d'environnement, des

conditions de travail, des droits de l'homme ou d'autres questions d'intérêt public. Or il appartient aux citoyens et non à la logique de marché de décider de ces questions fondamentales». C'est poser exactement le problème. La régulation du marché capitaliste ne doit pas tuer son dynamisme. La globalisation étant mondiale, la régulation doit l'être aussi. Comment? C'est là que les difficultés commencent. Mettre d'accord les Etats du monde sur les problèmes les plus cruciaux et à défaut contraindre la minorité paraît à première vue impossible. On vient de la voir au Sommet de la terre à Johannesburg. Pourtant l'organisation internationale ad hoc vraiment mondiale existe, puisque la Suisse vient d'y adhérer. L'ONU a été fondée en 1945. Elle et ses nombreuses institutions sont, quoi qu'on en

dise, efficaces. De plus en plus dans le monde on sent une réelle volonté de coopération pour vaincre la guerre et la misère. Mais l'important est d'éviter l'imperium d'une seule nation, quelle qu'elle soit, actuellement l'Amérique, demain peut-être la Chine ou la Russie. Les contre-pouvoirs existent. Ce sont les accords régionaux viables, spécialement l'Union européenne qui doit absolument devenir, à défaut d'un super-Etat, une puissance capable de faire contrepoids à l'Amérique. Vaincre la guerre et la misère nécessite le concours de tous, y compris de ce que l'on appelle la société civile. Les milliers d'ONG de par le monde doivent absolument coopérer et non se contenter d'être contre le politique et de temps en temps de «casser».

Aloys Copt

A DIRE VRAI...

(suite de la page 1)

Avec l'AVS, les personnes âgées trouvent leur compte. Les intérêts des cantons - méconnus dans le texte de l'initiative - sont également pris en considération. Quant à la Fondation, elle exprime l'attachement des Suisses à leur tradition humanitaire, et leur sens de la solidarité.

Enfin, je partage la conviction profonde de Kaspar Villiger pour qui «la Fondation sera d'ici très peu d'années une institution dont on n'imaginera plus pouvoir se passer, au même titre que la Croix-Rouge».

A dire vrai, le contre-projet, défendu par un Conseil fédéral unanime, est un bon compromis, l'aboutissement d'un long travail de réflexion; il mérite notre appui.

Léonard Bender

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

de nouvelles signatures,
un nouveau regard sur le Valais,
sur les hommes et sur la société

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique cantonale

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

PÉRÉQUATION INTERCOMMUNALE

Les raisons du «non» radical au projet du Conseil d'Etat

Lors de la dernière session parlementaire, le groupe radical s'est opposé à la diminution de l'alimentation du fonds de péréquation financière intercommunale car il exige, avant d'entériner toute modification, que le Gouvernement fixe des règles nouvelles, claires, ne laissant aucune possibilité de tomber dans l'arbitraire dans ce domaine.



René Constantin

Nous constatons qu'un flou artistique, voire certaines inégalités existent au niveau de la péréquation extraordinaire. Dans le cercle des présidents de commune avertis, il arrive parfois, même souvent, que le plus malin, le plus tenace voire le plus influent obtienne les précieux deniers au détriment de collègues moins perspicaces, moins têtus aussi. Cela doit cesser!

De nouveaux critères doivent être fixés. A ce sujet, nous formulons les propositions suivantes:

1. Aider, de manière accrue, les communes en difficulté considérées «élèves appliqués», celles qui développent des infrastructures de manière rationnelle, qui évitent des investissements in-

considérés.

2. Sanctionner les communes prodigues, qui «brûlent la chandelle par les deux bouts» par une restriction des moyens alloués. L'Etat n'a pas à voler au secours des exécutifs mégalomanes de ce canton. Vouloir renflouer leurs caisses serait faire preuve de complicité dans leur mauvaise gestion.

3. Exiger, par le biais de la nouvelle péréquation, que les communes les plus faibles unissent leurs forces pour bénéficier de la manne providentielle. Trop d'exemples nous prouvent cette nécessité impérieuse de regroupement. Les remontées mécaniques, l'offre touristique, les caves Provins dernièrement... Tous ont compris -

certaines un peu tard, il faut l'avouer - qu'il fallait s'unir pour survivre! Tant pis pour celles et ceux qui craignent comme la peste, la perte d'identité... mais la raison, parfois, doit l'emporter sur le cœur!

Nous nous réjouissons de la volonté nouvelle du Conseil d'Etat d'inciter les petites communes à fusionner pour faire front aux exigences futures, tant sociales qu'économiques.

Il ne reste plus qu'à faire preuve de courage politique pour concrétiser cette louable intention dans des délais raisonnables.

pour le groupe radical
René Constantin
député

GRAND CONSEIL

Stupéfiants

Dans une lettre qui a été adressée le 5.7 au canton, la cheffe du Département fédéral de l'intérieur, Mme Dreifuss, a prévu de réduire considérablement le subventionnement fédéral aux institutions cantonales appliquant les cures de sevrage, reportant cette charge sur les cantons. En réduisant considérablement l'aide fédérale aux institutions résidentielles, Mme Dreifuss ne menace-t-elle pas gravement la cohérence de la doctrine officielle des quatre piliers pratiquée par la Confédération en matière de drogue? Très concrètement, y a-t-il risque de perte de toute subvention fédérale pour soutenir les quatre institutions résidentielles de la LVT (Foyers Rives du Rhône et F.X. Bagnoud), Villa Flora et Reha Gampel?

François Gianadda, député

CONFEDERE

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Politique cantonale

La une

Culture

Débat d'idées

Politique cantonale et communale

Economie

Politique fédérale

Les gens

Valais

TRIBUNE LIBRE

Dégainer sans juger

Le juge d'instruction cantonal n'a pas peur des mots: «Pour nous, juges, chaque progrès de la défense équivaut à un recul pour la justice». Ainsi un magistrat ose parler au nom des autres et affirme que l'amélioration des règles pénales protégeant les inculpés nous éloigne de la vraie justice.

Le propos est de Jo Pitteloud. Il dit que le métier de juge d'instruction n'est pas facile. La défense s'obstine à se penser innocente. La partie adverse, victime, dénonciatrice ou procureur, l'encourage dans des actes dirigés contre l'accusé. Celui-ci se rebiffe. Et, parfois, le système donne la désagréable impression de ne plus privilégier la justice.

Pourtant le propos est manifestement excessif. S'il était vrai, la logique voudrait que l'inquisi-

tion réapparaisse. Dans le même temps, il n'est pas faux dans certaines affaires où le Ministère public n'agit pas et laisse l'initiative à la seule défense. Les exceptions de récusation visant les juges, les experts ou les avocats sont là simplement pour allonger les délais. Elles peuvent aussi être le fait unique des juges eux-mêmes.

La parole du juge devient une dégainée, donc une attitude ridicule, si elle suppose que les questions de la défense sont toujours un obstacle à la bonne justice. Un innocent, happé contre son gré et à tort par le système judiciaire, a le droit de dire que chaque progrès de la défense équivaut à un progrès pour la justice. Le juge le sait lorsqu'il dit: «Tous ceux qui ont été mis en cause ne font pas des coupables crédibles. Il

n'existe pour l'heure que des pistes trouées».

Le doute, l'angoisse peut-être, surgissent lorsque le juge imagine avoir incarcéré un innocent, avoir laissé un coupable en liberté, ne plus savoir que faire pour bien faire, avoir trop fait confiance à un faux maître en psychologie ou à un vrai détective errant.

On a le droit de braire et de ne pas se taire lorsqu'une ânerie est dite. Dire simplement que le progrès de la défense est un recul de la justice est une bêtise. «Le coude appuyé sur le zinc du café de Commerce» peut être une aide à la justice, car il signale un homme pensant, donc réfléchissant.

Ce dont la justice a besoin est la réflexion avant l'acte de juger.

Stéphane RIAND

DETTES PUBLIQUES

Une idée révolutionnaire

Le président de la COFI M. Albert Arlettaz a émis une idée de sa commission de gérer ensemble la dette cantonale de Fr.3 milliards et les dettes des communes de Fr. 2 milliards, soit Fr.5 milliards. La raison en est simple, le canton ne parvenant pas à gérer ses dépenses et donc sa dette transfère sur les communes des charges nouvelles. La gestion commune de la dette amène à rendre transparente la répartition des charges. C'est une idée simple mais révolutionnaire qui s'inscrit dans le frein à l'endettement. Enfin.

GRAND CONSEIL

Provocation à la Journée valaisanne d'Expo.02.

Lors de la journée officielle valaisanne à l'Expo 02 du 7.9, l'association AUGENAUF a manifesté à l'encontre du système policier valaisan, rappelant le cas douloureux de Samson Chukwu. Des tracts couleur (français/allemand) a été faite aux visiteurs. Le tract avec l'image du Cervin comporte aussi le drapeau 13 étoiles, sont une a été enlevée au profit d'une croix noire. Profiter de ce genre de «fête» pour interpeller l'opinion publique sur cette affaire est, à nos yeux, inadmissible. Le canton du Valais et son Conseil d'Etat ont été clairement interpellés. Quelles sont l'opinion et la réaction du Conseil d'Etat suite à cette action?

Johnny Roduit et
Brigitte Diserens, députés

Rhone FM
RADIO *rythme la vie*

www.rhonefm.ch

104.3

103.6

102.8

96.7

CONFÉDÉRÉ

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Economie

VITICULTURE

Fusion chez Provins

C'est à une large majorité que les sociétaires de Provins ont accepté samedi la fusion de cinq coopératives. Grâce à cette rénovation, Provins gagne en souplesse et vise une meilleure adaptation au marché. Sans perdre une once de son âme. Au niveau comptable, cette fusion permet de consolider les bi-

lans des cinq entités juridiques et, de ce fait, les fonds propres de l'entreprise passent de 23% à 40%, ce qui ne manquera pas de faciliter les relations avec les bailleurs de fonds bancaires, comme l'a relevé Roland Vergès, directeur général. Selon Ambroise Briguet, président du conseil d'administration,

la nouvelle structure juridique sera composée d'un conseil d'administration de 8 à 11 membres, responsable de gestion et de la politique générale, d'une assemblée de délégués comprenant 40 membres, assurant le rôle de relais d'opinion avec les sociétaires des différentes régions. Quant à l'organe suprême, l'assemblée générale, il réunira l'ensemble des sociétaires.

Rappelons que Provins compte 5200 sociétaires. En 2001, elle a pris en charge 13,3 millions de litres de vins (6,8 de blancs et 6,5 rouges), ce qui représente le quart de l'encavage valaisan. La même année, Provins a réalisé un chiffre d'affaires de 72,2 millions de francs (79,6 en 2000). Avec 85 produits maison référencés et une production annuelle de quelque 12 millions de cols, l'entreprise emploie une centaine de personnes.



Qualité, marketing, économie, 3 disciplines indispensables au marché des fruits et légumes.

PASCAL COUCHEPIN À MARTIGNY

C'est devant une salle comble que M. Pascal Couchepin, conseiller fédéral, est venu plaider pour un OUI à la loi sur le marché de l'électricité. Cette manifestation était mise sur pied par le Comité valaisan et le PRD de Martigny.



UN COMITÉ POUR LE FREIN AUX DETTES

Louis Ursprung, Thomas Gsponer, Albert Arlettaz, président de la Cofi, Pierre-André Roux, Jean-Yves Clivaz, Thomas Brunner députés et directeur de la Chambre du Commerce se battent pour contraindre la dette de l'Etat. (de gauche à droite)



CONFÉDÉRÉ

forum | abonnement | archives | pub | liens | impressum

Economie

MISE AU CONCOURS

L'Administration municipale de Martigny met au concours, pour son Service des contributions, le poste suivant:

employé de commerce

Conditions

- CFC d'employé de commerce ou formation jugée équivalente
- Maîtrise de l'informatique de bureau (Word, Excel, etc.)
- Facilité de contact avec le public
- Sens de l'organisation et aptitude à travailler de manière indépendante
- Connaissances générales des procédures et principales dispositions fiscales
- Etre de nationalité suisse ou en possession du permis C
- Obligation d'habiter ou de prendre domicile à Martigny
- Entrée en fonction de suite ou à convenir

Le formulaire de candidature est à demander auprès du Service du personnel de la Commune de Martigny - 027 721 22 61

La consultation du cahier des charges du poste ainsi que tous renseignements peuvent être obtenus auprès du chef du personnel - Rue de l'Hôtel de Ville 1, 1920 MARTIGNY.

Le poste mis au concours est accessible aux femmes et aux hommes

L'offre de service manuscrite et le formulaire de candidature accompagné de diplômes et/ou de certificats sont à adresser (courrier A) pour le 4 octobre 2002 à l'Administration municipale, Service du personnel, Case postale 176, 1920 MARTIGNY.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le 22 septembre

OUI 

au contre-projet

L'or à l'AVS, aux cantons et à la Fondation

www.contre-projet-oui.ch

Electricité



Charles-Albert Antile
Conseiller national, PRD

L'ouverture du marché de l'électricité est la meilleure garantie de vendre le courant produit par nos barrages à d'excellentes conditions.

le 22 septembre

www.lme-oui.ch

Comité - OUI à la LME - CP 3085 - 1211 Genève 3 P. Eperon, resp.

OUI à la LME

MARTIGNY

GLASSEY
energie

pour un projet d'affichage de température et autres informations

service affichage

confedere@publi-annonces.ch

Pour vos annonces dans le Confédéré

REGIE PUBLICITAIRE PRESSE & INTERNET

EN LIGNE DIRECTE AVEC VOS IDÉES

PUBLI-ANNONCES



Rue des Creusets 16
1950 Sion
Tél. 027 322 42 41
Fax 027 322 42 46

VOTATIONS

Oui a une ouverture ordonnée du marché de l'électricité

L'électricité n'est pas un produit comme un autre; c'est un bien public au sens large du terme indispensable tant aux ménages qu'à l'économie en général. C'est pourquoi l'absence de régulation la dessert. La LME tend à combler ce vide en fixant divers garde-fous. Elle prévoit une ouverture réglementée là où la libéralisation est nécessaire, à savoir dans la production et le commerce, à l'exclusion du transport et de la distribution.

L'objectif majeur de la loi est de garantir la sécurité de l'approvisionnement. Elle oblige les entreprises régionales à raccorder au réseau tout

utilisateur qui en fait la demande. Le réseau à haute tension, communément appelé les autoroutes de l'électricité, sera géré par un seul opérateur national, ce qui assurera à chacun le droit d'accès au réseau. La desserte de base sera en outre renforcée par la LME puisque tous les clients quel que soit leur lieu de domicile devront être raccordés au réseau. Le Valais a tout intérêt à soutenir la LME. En effet, nous produisons plus que nous consommons. Cela signifie que nous exportons; avoir la garantie d'accès au réseau sans discrimination est le meilleur gage de réussite pour nos entreprises d'élec-

tricités. A défaut de LME, les sociétés étrangères chercheront à dominer le marché notamment en bloquant l'accès au réseau ou en fixant les conditions de cet accès.

Croire au maintien du statu quo est utopique: la Suisse ne pourra pas continuer d'écouler ses excédents dans les pays voisins tout en verrouillant son propre marché.

L'ouverture du marché n'est pas synonyme de privatisation. Dire oui à la LME, c'est se doter des moyens de garantir la sécurité de l'approvisionnement à tous les consommateurs.

Frédéric Delessert,
vice-président du PRDVs

Non à la Fondation Suisse solidaire

La Constitution fédérale et la loi sur la BNS prévoient que les bénéfices de cette dernière doivent revenir pour un tiers à la Confédération et pour les deux autres tiers aux cantons.

Le contre-projet fédéral prévoit quant à lui un tiers à l'AVS, un tiers aux cantons et un tiers à la Fondation Suisse solidaire. Ainsi, en quelque sorte, le tiers de la Fondation Suisse solidaire est financé par le tiers supplémentaire qui devrait revenir aux cantons. En d'autres termes encore, un tiers de ces fonds échappera par conséquent à une collectivité publique pour être dévolu à une fondation dont le caractère semble encore flou. Les critères d'affectation des fonds eux-mêmes ne sont pas définis; par contre, il est acquis que l'affectation de ceux-ci sera décidée par une commission dont les membres ne pourront pas dépasser 40 ans - est-ce donc devenu un gage de sagesse? - et qui de plus échappera au contrôle parlementaire des élus du peuple. Cette commission sera, à n'en point douter, l'objet au mieux de toutes les convoitises, au pire de toutes les compromissions.

L'on a vu dernièrement ce que signifiait que laisser à une commission le

soin de préavisier l'implantation des casinos, puisque, faut-il le rappeler, notamment, aucun des casinos aux mains de la Romande des Jeux, seule parmi tous les candidats qui permettait aux bénéfices des casinos de revenir en mains publiques, n'a été retenu. Privatiser les bénéfices, nationaliser les pertes... Les cantons romands et en particulier le canton du Valais ont déjà été les dindons de la farce... En l'espèce, la situation serait encore pire puisque la commission à désigner pour répartir les fonds de l'or n'aurait aucun compte à rendre.

Cet argent ne serait-il pas mieux en mains des cantons, collectivités publiques soumises au contrôle populaire? Et si l'on veut faire de la bienfaisance, la Confédération ne serait-elle pas à même de le faire directement à meilleur escient et meilleur compte, puisque les coûts de fonctionnement ne seraient à l'évidence pas ceux de la commission à mettre sur pied. Pour l'ensemble de ces principales raisons, je voterai résolument non à la Fondation Suisse solidaire et par conséquent au contre-projet du Conseil fédéral.

François GIANADDA
député

LME = petit consommateur éliminé: non merci!

Nous avons d'abord eu Swissair où la grenouille voulut devenir plus grosse que le boeuf, puis nous avons échappé d'extrême justesse à un scandale Swisscom, par une chance extraordinaire: l'opérateur n'avait pas les moyens de jouer dans la cour des grands. Dernièrement c'était le tour des assureurs de connaître de graves difficultés, le deuxième pilier pillé. Et enfin maintenant, voilà les barons de l'électricité helvétique de rêver de plus hautes distinctions, européennes, voire mondiales!

Qu'en serait-il pour le petit consommateur valaisan? Actuellement il paie

l'électricité la moins chère de Suisse, soit à un peu moins de 15 centimes le kWh en moyenne, alors que, toujours pour le petit consommateur, le prix moyen en Suisse est de l'ordre de 21 ct./kWh, soit une différence de 50%. Et lorsque l'on sait que le coût moyen de l'électricité pour le petit consommateur européen est encore plus élevé soit de l'ordre de 24 ct./kWh, la conclusion s'impose: il est ainsi absolument certain que si la LME devait l'emporter, le petit consommateur valaisan verrait, dans un marché, ouvert à terme, soit d'ici une dizaine d'années au maximum, sa facture prendre l'ascen-

seur permettant ainsi aux entreprises électriques d'obtenir le meilleur rendement possible. Il est vrai cependant que le petit consommateur valaisan pourrait se targuer d'être devenu européen, puisqu'il paierait le prix européen. Tant pis s'il est plumé et tant pis s'il doit payer ce prix supérieur à d'autres qu'à des collectivités ou des entreprises suisses. C'est le prix à payer pour être international. Pour ma part, je n'y suis pas prêt.

Voter non à la LME c'est défendre les intérêts des Valaisans.

François GIANADDA
député

LME: une chance pour le Valais!

Ce 22 septembre, le Valais joue une carte importante pour sa stratégie du futur. On le sait, des comparaisons ont été faites sur le plan européen, la Suisse bénéficie d'un prix de l'électricité relativement bon marché pour le consommateur individuel (ménage), mais relativement élevé pour l'industrie et les PME en particulier. Or le tissu économique valaisan est avant tout constitué par des PME qui doivent, pour se positionner sur le marché, développer des trésors de créativité. Ces entreprises, pour être compétitives, doivent pouvoir compter sur des conditions cadres favorables dont l'une importante, est le

prix de l'énergie. Et qui dit compétitivité, dit prix concurrentiels, places de travail, chances de survie et de développement dans une économie impitoyable. C'est une réalité à laquelle notre canton n'échappe pas et qui doit jouer ses atouts au bon moments. La votation sur la LME est l'une de ces occasions qu'il ne faut pas rater pour un canton qui produit le tiers de l'énergie hydraulique du pays. En participant à la création d'HYDRO exploitation SA réunissant dans une unique société la gestion des productions de EOS Holding SA, Grand-Dixence SA et des Forces Motrices Valaisannes, le Valais a démontré sa

capacité à choisir une solution au-dessus des clivages et des intérêts régionaux afin d'assurer une pérennité à son immense potentiel hydro-électrique. Cette organisation va dans la droite ligne des buts fixés dans la LME en favorisant par une gestion intégrée optimale le patrimoine hydraulique propre et renouvelable et en permettant par une production rationnelle d'obtenir les meilleurs prix pour accéder au marché libre.

Encore faudra-t-il avoir les moyens de transport pour évacuer cette énergie et à ce niveau, la LME garantit que les producteurs auront un libre accès aux lignes électriques.

Globalement, les acteurs valaisans

de l'électricité trouveront leur compte avec la LME. Les communes concédantes, en premier lieu, qui auront libre accès au réseau ce qui dans la perspective du droit de retour des concessions, constitue un avantage non négligeable. Les distributeurs ensuite qui verront au travers d'une loi, leurs rapports de propriété existants être consolidés, alors qu'ils continueront, dans la plus pure ligne de service public à avoir la responsabilité d'assurer un réseau fiable et moderne. Les consommateurs enfin qui auront la sécurité légale d'être raccordés dans une même aire de desserte et surtout de pouvoir compter sur la transparence des prix par une facturation détaillée du prix de production,

de transport et de distribution. De plus en cas de divergences importantes au niveau des prix, le consommateur aura la possibilité de recourir auprès de la surveillance des prix ou auprès de la commission d'arbitrage instituée par la LME.

Finalement le Valais sera gagnant si la LME est acceptée par le peuple, car l'ouverture du marché, inéluctable, constitue une chance non seulement parce que notre canton est riche en électricité, mais parce qu'elle permettra d'être plus efficace et plus proche du client tout en améliorant notre compétitivité industrielle.

Gabriel Grand
vice-président des FMV

Triple NON de la Jeunesse radicale valaisanne

Verser la totalité du produit obtenu par la vente de l'or excédentaire de la BNS à l'AVS est une idée purement démagogique et exploitée à des fins électoralistes. En effet, cette somme ne constitue qu'un emplâtre sur une jambe de bois car elle ne représente que 3/4 d'année de la somme totale versée par l'AVS à ses bénéficiaires. Cela ne résoudrait en rien une probable hausse future de la TVA et des impôts. Ce capital, une fois dépensé ne serait plus disponible pour une quelconque autre affectation. Accepter cette initiative, c'est faire preuve d'une vision quelque peu réductrice du problème et d'un grand égoïsme envers les générations futures.

Le contre-projet du Conseil fédéral

est un peu plus raisonnable puisqu'il ne prévoit une affectation que des bénéfices de l'or excédentaire et non du capital tout entier, avec possibilité de rediscussion au bout de 30 ans. Cependant la Fondation Suisse solidaire reste une nébuleuse dont le coût de fonctionnement sera forcément élevé. La Suisse est suffisamment présente à l'étranger dans le domaine humanitaire et les organisations concernées reconnaissent elles-mêmes posséder suffisamment de moyens privés grâce à la générosité du peuple suisse pour fonctionner. A l'intérieur de nos frontières, seule une bonne connaissance des problèmes sur le terrain peut aboutir à l'élaboration de solutions applicables et efficaces. Lais-

sons dès lors cette compétence aux cantons dans la limite de leurs territoires respectifs, plutôt que de vouloir tout chapeauter au niveau fédéral.

N'oublions pas qu'un double NON impliquerait une application de la situation actuelle qui veut que les bénéfices de la BNS - extraordinaires comme dans ce cas ou ordinaires - sont reversés 1/3 à la Confédération et 2/3 aux cantons. La JRV préconise cette dernière solution et vous invite dès lors à déposer un double NON sur la question de l'or de la BNS dans l'urne le 22 septembre prochain.

Réglementer l'ouverture du marché... L'intention est louable, mais les effets ne seront pas forcément ceux escomptés. Comment justi-

fier auprès de nos concitoyens et consommateurs valaisans que le prix final de leur facture d'électricité sera deux fois plus élevé dès la libéralisation?

Par ailleurs, quel sera le coût social de cette libéralisation? L'expérience a été faite avec les télécommunications. Toute liberté a un prix soit, mais l'électricité est un bien essentiel, la garantie d'un service de qualité à un prix attractif nous paraît plus souhaitable que la mise en place d'un marché ouvert. C'est pourquoi, la JRV vous demande de rejeter ce projet de loi.

Quant à l'objet cantonal du double frein aux dépenses et à l'endettement, la JRV soutient ce projet et l'intention louable du canton du Valais de réduire son train de vie, sui-

vant ainsi l'exemple de la Confédération. Le spectre brandi par les opposants d'un investissement nul dans les années à venir n'est pas justifié. Ce frein obligera par contre à réfléchir en matière d'investissement et à ne pas rénover, par exemple 10 salles de classe, alors que seules 5 sont nécessaires et que l'évolution de la démographie tend plutôt vers la fermeture de classes supplémentaires.

L'effort que veut faire l'Etat du Valais est louable et c'est pourquoi la JRV vous demande d'accepter ce double frein aux dépenses et à l'endettement, proposé en votation le 22 septembre prochain.

Christophe Claivaz, président,
Sonia Métrailler, vice-présidente

BOVERNIER

La balade des Grands Baillifs

Ils ont tous occupé le siège réservé à la plus haute autorité du canton. C'était il y a quelques mois pour certains, de nombreuses années pour d'autres.

Ils partagent aujourd'hui encore la passion de la chose publique.

«Quand on a eu le privilège d'être choisi pour présider le

Grand Conseil, on en garde évidemment une fierté légitime mais surtout une multitude de souvenirs», déclare François Gay, organisateur de la journée. Pour cette traditionnelle rencontre annuelle, les anciens chefs du Parlement se sont retrouvés à Bovernier. Ils ont été accueillis par le président de la Commune, Pierre-Cyrille Mi-

chaud puis, sous la conduite de l'urbaniste François Delaloye, ils ont pu découvrir la nouvelle architecture du village.

Un repas en commun, une conférence de Léonard Closuit, quelques commentaires avisés sur les débats de société et la journée de passer très vite. Comme une année de présidence...



Les anciens Grands Baillifs en compagnie du président de la commune de Bovernier, Pierre-Cyrille Michaud.

SAINT-GINGOLPH

Une présidente radicale

Le départ de M. Michel Beytrison, président de la commune du bout du canton depuis dix ans, désormais au service de l'Etat du Valais, a laissé vacant ce poste.

Une seule candidature a été déposée au greffe communal dans les délais légaux, celle de la vice-présidente Mme Marie-Françoise Favre, radicale.

Cette dernière constate que ni elle ni son parti n'avaient envisagé cette hypothèse mais qu'elle assumera dans la continuité cette nouvelle fonction. On relèvera que désormais toute l'extrémité du canton est sous présidence radicale avec Albert Arlettaz à Vouvry, Paul Baruchet à Port-Valais et Marie-Françoise Favre à St-Gingolph.

Faut-il voir là un effet Claude Roch le chef du DECS qui était jusqu'en mai 2001 le président de Port-Valais?

Le Valais qui ne compte que très peu de femmes présidentes de commune, voit désormais une élue de plus, ce qui devrait réjouir le Bureau de l'égalité - invité d'honneur de la Foire du Valais - et dont l'arrivée de plus de femmes en politique est l'un des combats

Félicitations donc à la nouvelle présidente de St-Gingolph. Ry



Mme Marie-Françoise Favre, présidente de St-Gingolph.

ER inf ter 202

AVIS DE TIR

529 / 02



Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Jour	Heures	Zone dangereuse (zone des positions, zone des buts, routes barrées)	
		Place de tir, zone des positions	Délimitation de la zone selon CN 1:50 000
Ve 27.09.02	0730-1800	Sanetsch	CN 1:25 000, feuille 1286 Les tirs peuvent être annulés ou se terminer plus tôt que prévu, se renseigner au N° tf 027 205 66 20
Lu 30.09.02	0730-2200		
Ma 01.10.02	0730-2200		
Me 02.10.02	0730-2200		
Je 03.10.02	0730-2200		
Ve 04.10.02	0730-1800		
Lu 07.10.02	0730-2200		
Ma 08.10.02	0730-2200		
Me 09.10.02	0730-2200		
Je 10.10.02	0730-1800		

Armes: infanterie (-Im)

MISE EN GARDE

Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés



Ne jamais toucher



Marquer



117 Annoncer

Informations concernant les tirs jusqu'au 10.10.02 - Tf 027 205 66 20.
Bureau régional de renseignements Tf 027 203 35 31
Lieu et date: Sion, 22.08.02.

Le commandement: Secteur d'instruction 31

ER inf ter 202

AVIS DE TIR

531 / 02



Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Jour	Heures	Zone dangereuse (zone des positions, zone des buts, routes barrées)	
		Place de tir, zone des positions	Délimitation de la zone selon CN 1:50 000, feuille 283
Je 26.09.02	0800-1700	Ferpècle 3105.05	Grande Dent de Vésivi - Dent de Perroc - Pointe des Genevois - pt 3112 - Glacier du Mont Miné - Glacier de Ferpècle - pt 2640 - pt 2415 - Bricola (exclu) - pt 1984 - Grande Dent de Vésivi Centre de gravité / 608 700 100 500 Les tirs peuvent être annulés ou se terminer plus tôt que prévu, se renseigner au N° tf 027 205 66 20
Ve 27.09.02	0800-1700		
Lu 30.09.02	0800-1700		
Ma 01.10.02	0800-1700		
Me 02.10.02	0800-2200		
Je 03.10.02	0800-1700		
Ve 04.10.02	0800-1700		
Lu 07.10.02	0800-2200		
Ma 08.10.02	0800-1700		
Me 09.10.02	0800-1700		
Je 10.10.02	0800-1700		
Ve 11.10.02	0800-1800		

Armes: armes inf (-Im)

MISE EN GARDE

Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés



Ne jamais toucher



Marquer



117 Annoncer

Informations concernant les tirs jusqu'au 11.10.02 - Tf 027 205 66 20.
Bureau régional de renseignements Tf 027 203 35 31
Lieu et date: Sion, 23.08.02.

Le commandement: Secteur d'instruction 31

CONFÉDÉRÉ

Journal d'information du Valais romand

*c'est dans ses pages
que des jeunes Valaisans de 1900
apprenaient à lire,
c'est dans ses pages
que vous apprendrez
ce qu'on ne vous dit pas*

La une

SION

Les Valaisans lèvent le coude

Depuis une dizaine d'années le Département de la santé publique en collaboration avec des instituts universitaires fait de la prévention pour assurer une meilleure santé aux Valaisans.

- Quatre objectifs étaient fixés:
- diminuer les accidents de la circulation;
 - diminuer la consommation moyenne d'alcool;
 - diminuer le tabagisme;
 - le dépistage du cancer du sein.

La Ligue valaisanne contre les toxicomanies était chargée notamment de la diminution de la consommation d'alcool. Il faut dire que la campagne de prévention partait, en Valais de plus loin que dans les autres cantons. En effet en 1996 11,7% des Valaisans pouvaient être considérés comme gros consommateurs (plus de 4 unités d'alcool par jour) contre 8% pour l'ensemble de la Suisse. Par contre la consommation moyenne des femmes valaisannes était in-

férieure à la moyenne suisse. Ce constat est lié à un autre objectif de la prévention: la diminution des accidents de circulation. En effet en Valais les accidents de la circulation liés à la consommation d'alcool étaient plus nombreux que dans le reste du pays. Est-ce que dans l'intervalle les Valaisans sont devenus plus sages en matière d'alcool? Non. Dans le dernier rapport sur l'état de santé des Valaisans, les consommateurs d'alcool demeurent toujours au-dessus des valeurs indiquées pour la Suisse. Une nouvelle campagne de sensibilisation, a été confiée à l'Atelier Grand à Sierre, pour inviter les Valaisans à diminuer leur consommation d'alcool et ainsi diminuer les accidents de circulation provoqués par l'abus d'alcool. Ce sera la 3^e campagne de sensibilisation.

DÉCÈS

Patricia Maret, 44 ans, Plan-Conthey; Marthe Pignat, 94 ans, Vouvry; Henri Escher, 71 ans, Noës; Laetitia Jaggy, 57 ans, Troistorrents; César Meizoz, 91 ans, Riddes; Chne Emmanuel Gex-Collet, 81 ans, St-Maurice; Rémy Moulin 85 ans, Martigny; Michel Courtine, 72 ans, Savièse; Jules Dayer, 75 ans, Sion; Agnès Carron-Monnet, 93 ans, Fey; Antoinette Perruchoud-Chevey, 95 ans, Ver-corin; François Ançay, 54 ans, Martigny; Sœur Véronique, 79 ans, St-Maurice; Camille Coquoz, 72 ans, Evionnaz; Guerino Polloni, 86 ans, Choëx; Rodolphe Biel, 78 ans, Flanthey; Joseph-Marie de Kalbermatten, 80 ans, Monthey; Daniel Gianini, 54 ans, Vionnaz; Ernest Ducret-Jan, 78 ans, Vérossaz; Denis Dayer, 53 ans, Riod; Yolande Walder, 73 ans, Vouvry.

SUR AGENDA

Désalpe: le 21.09 désalpe de Sembrancher avec dès 10 h vente des fromages d'alpages, marché artisanal et dès 13 h 30 défilé des Reines. A visiter: exposition sur les Reines du Valais à la Maison d'Art et d'Artisanat d'Entremont. Animation, restauration.
Cultes protestants: le 22.09 à 9 h à Martigny et à 10 h 30 à Saxon.
Marché d'automne: le 21.09 à la Ferme Asile se tiendra un grand marché d'automne. Dès 9 h marché bio et animation diverses pour grands et petits tout au long de la journée. Rens. 027 203 21 11.
Vide-grenier: le 22.09 de 9 h à 18 h à Uvrier se tiendra le 1^{er} Vide-grenier du Valais. Cette journée est organisée en faveur du sport et de la jeunesse et une partie des recettes sera redistribuée en faveur de Sport Handicap.



Combien? Toujours un peu trop!

Ry

ER inf ter 202

AVIS DE TIR

530 / 02

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Jour	Heures	Zone dangereuse (zone des positions, zone des buts, routes barrées)	
		Place de tir, zone des positions	Délimitation de la zone selon CN 1:50 000 feuille 283
Ve 27.09.02	0800-1700	Orchèra/Métail 3105.14	CN 1:25 000, feuille 1326 Secteur A: Bec de la Montau - Pte de la Rosette - Les Luèrettes - Pt 3033 - Pt 2703 - Pt 2207 - Orchèra (excl) - Pt 2541.9 - Pt 2786 - Pt 2855 Centre de gravité: 594'000 / 108'00 Les tirs peuvent être annulés ou se terminer plus tôt que prévu, se renseigner au N° tf 027 205 66 20
Lu 30.09.02	0800-2200		
Ma 01.10.02	0800-2200		
Me 02.10.02	0800-1800		
Je 03.10.02	0800-2200		
Ve 04.10.02	0800-1700		
Lu 07.10.02	0800-2200		
Ma 08.10.02	0800-2200		
Me 09.10.02	0800-1900		

Armes: infanterie

MISE EN GARDE

Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés



Ne jamais toucher



Marquer



117 Annoncer

Informations concernant les tirs jusqu'au 09.10.02 - Tf 027 205 66 20.

Renseignements auprès de la troupe Tf 027 205 66 20

Bureau régional de renseignements Tf 027 203 35 31

Lieu et date: Sion, 23.08.02

Le commandement: Secteur d'instruction 31



VILLE DE SION

Le Service Eau & Energie de la Ville de Sion met au concours

un poste de monteur-électricien ou mécanicien-électricien (spécialiste en combustion)

Nous demandons:

- un CFC de monteur-électricien ou de mécanicien-électricien;
- un brevet fédéral de spécialiste en combustion;
- des certificats ARPEA, cours atmo, contrôleur de combustion;
- de l'expérience dans l'entretien des appareils à gaz;
- de bonnes connaissances des directives gaz (SSIGE);
- de l'aptitude à travailler de manière indépendante;
- de la disponibilité pour assurer le service de piquet et les dépannages.

Nous offrons:

- un travail stable;
- une activité variée, au sein d'une entreprise dynamique;
- les avantages sociaux d'une collectivité publique.

Entrée en fonction:

- à convenir

Le cahier des charges, ainsi que tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. George Jenelten, chef des Services Généraux (tél. 027 324 02 07).

Les offres de service manuscrites avec les documents usuels sont à adresser à la direction du Service Eau & Energie de la Ville de Sion, rue de l'Industrie 43, à Sion, jusqu'au lundi 30 septembre 2002.



Nous reprenons votre ancienne machine jusqu'à concurrence de Fr. 300.-!

<p>999.- 799.-</p> <p>Exemple de prime d'échange:</p> <p>Saeco Incanto Rapid Steam 999.- Rabais d'échange max. -200.- Vous payez 799.-</p> <p>Jne rapidité inégalée. ● Saeco Incanto Rapid Steam • Pleine vapeur en 3 secondes • Utilisation des plus simples • Convient aussi pour les cafés en verre No art. 196034</p>	<p>1199.- 949.-</p> <p>Fonctionne à pleine vapeur en 3 sec seulement! ● Saeco Royal Digital Plus • Système de préparation automatique pour cappuccino • Système de vapeur ultrarapide • Programmation de la quantité d'eau chaude No art. 196041 argent</p>	<p>1399.- 1149.-</p> <p>En exclusivité chez Fust! Jura Impressa 401 • Utilisation des plus simples • Sélection individuelle de l'intensité de votre café • Nettoyage et détartrage automatiques No art. 540573 bleu</p>	<p>1796.- 1490.-</p> <p>Encore plus belle grâce à son éclairage intégré! Jura Impressa 601 • Mousse de lait parfaite • Préparation de thé par simple pression de touche • Nettoyage et détartrage automatiques No art. 540583</p>
---	---	---	---

* À l'achat de l'une des machines à café représentées ici et sur la Jura Impressa E70 ainsi que la Saeco Royal Profesional!